



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

**Direction de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service prospective aménagement
et connaissance du territoire
Pôle affaires juridiques et urbanisme

AVIS DE PUBLICITÉ

avant délivrance d'un titre d'occupation du domaine public maritime

(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et
conformément à l'article L. 2122-1-4 du CG3P)

FICHE n° DEAL-2025-013

Avis de publicité mis en ligne le 26 septembre 2025

Nature du projet	Occupation pour culture maraichères et vivrières
Commune	BAIE-MAHAULT
Secteur	AH 5
Superficie du domaine public occupée	17640 m ²
Durée du titre d'occupation	5 ANS
Critères de sélection	- critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, sécurité...) - solidité économique et financière du porteur de projet - investissements prévus - compatibilité avec la vocation du domaine public maritime - diversité de l'activité, utilité pour les usagers du domaine public

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL :

- aot-dpm-971@developpement-durable.gouv.fr